

Une trentaine de mandats de recherche scientifique en moins au FNRS

Belga | 30 Avril 2012 12h22

Le Fonds de la recherche scientifique (F.R.S.-FNRS) s'est vu contraint de réduire sa voilure, avec la perte d'une trentaine de mandats pour l'appel à crédits 2012 et une réduction de ses moyens, qu'il attribue à deux décisions gouvernementales récentes.

Le Fonds détermine chaque année en avril les montants qu'il peut consacrer à chacun des instruments (mandats, fonctionnement, projets, équipements, etc) qui financent une large part de la recherche fondamentale en Fédération Wallonie-Bruxelles. "Cette année, la situation s'est vue compliquée par deux décisions récentes du gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles", a indiqué lundi le FNRS dans un communiqué, après avoir tenu vendredi un "conseil d'administration de crise". La création d'un Fonds distinct en sciences humaines et sociales, que réclamait le FNRS, s'est opérée par transfert interne de financement, réduisant ainsi le volume des instruments "traditionnels". L'apport du Fonds de la recherche de la Région wallonne n'a pas compensé ce transfert, "et plus de 5,2 millions d'euros restent à trouver". En outre, en prévision d'une croissance inférieure à 0,1 pc, le gouvernement a constitué une réserve en réduisant de 3,8 pc les crédits facultatifs. Conjugués à une indexation salariale insuffisamment compensée par les subventions, tous ces éléments ont contraint le FNRS à réduire de 12 millions d'euros le financement de ses appels à crédits, projets et mandats en 2012. Pour éviter de scléroser la recherche, le FNRS a renoncé à ne pas octroyer de nouveaux mandats de chercheurs, mais il a reporté de 6 mois la libération des montants 2012 pour les projets. Les volumes de financement des autres instruments sont réduits, et une petite trentaine de mandats en moins seront acceptés en 2012. "La recherche fondamentale constitue en temps de crise un élément de relance indispensable sur le long terme", plaide pourtant le FNRS. (VIM)

Le ministre Nollet dément que le FNRS doive réduire la voilure (2)

Le ministre en charge de la Recherche scientifique, Jean-Marc Nollet (Ecolo), a réfuté mercredi les allégations du Fonds de la recherche scientifique (F.R.S.-FNRS) selon lequel deux décisions gouvernementales récentes l'ont contraint à réduire ses moyens, avec une perte de 30 mandats de chercheurs à la clé.

"*Ce n'est pas correct, le FNRS se trompe*", a affirmé M. Nollet en séance plénière du parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, interpellé par les députés Michel de Lamotte (cdH) et Jacques Brotchi (MR). Les subventions au FNRS s'élevaient à 100 millions d'euros en 2011 et à 101,8 millions en 2012 au départ de la Fédération Wallonie-Bruxelles, a assuré le ministre.

Il a notamment rappelé l'existence du Fonds de la recherche de la Région wallonne et la création de mandats dans le cadre du Fonds en sciences humaines et sociales, que réclamait le FNRS.

Au total, la recherche fondamentale bénéficie donc de 105 millions d'euros en 2012. "*Comment le FNRS peut-il parler de réduction*", s'est-il dès lors demandé, jugeant que "*faire paniquer les chercheurs relèverait d'une erreur tactique, alors qu'il convient de les rassurer*".

Le FNRS, de son côté, faisait part de transferts internes de financement, réduisant ainsi le volume des instruments "*traditionnels*", mais aussi de salaires en hausse en raison de l'indexation, et de compensations insuffisantes.

Le député Jacques Brotchi ne s'est dit ni rassuré ni convaincu. "*Faut-il comprendre que, pour le ministre, les responsables du FNRS ne comprennent pas les chiffres, qu'ils font de mauvais calculs et qu'ils devraient suivre des cours d'arithmétique*", a-t-il demandé.

Belga

Belga | 02 Mai 2012 19h00